

2^e trimestre 2022 : l'activité et l'emploi continuent de progresser

Insee Conjoncture Bretagne • n° 41 • Octobre 2022

Depuis le début de l'année, l'économie mondiale est fortement perturbée sous l'effet de la guerre en Ukraine et des mesures de confinement en Chine en lien avec la vague Omicron du Covid-19. Malgré ces deux chocs exogènes, l'activité reste soutenue en Bretagne et l'emploi salarié maintient sa progression dans la région comme en France (+0,4 %). Le dynamisme du tertiaire marchand hors intérim se confirme au 2^e trimestre, ce secteur étant à l'origine de la majorité des 5 000 créations nettes d'emplois dans la région. Le taux de chômage est quasi stable et demeure à un niveau bas (5,9 %). La nouvelle diminution du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi bénéficie davantage aux jeunes, comme au trimestre précédent.

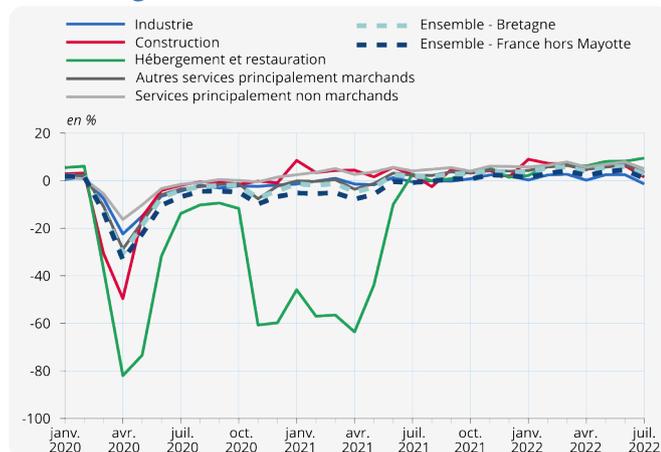
D'autres signaux sont plus contrastés ; en particulier, l'emploi intérimaire baisse pour le deuxième trimestre consécutif. La fréquentation des hôtels, tout en se rapprochant de son niveau de 2019, reste pénalisée par une moindre affluence de la clientèle étrangère. Les autorisations de construire sont en repli dans la région. À cela s'ajoutent une nouvelle baisse des créations d'entreprises et une accélération de l'augmentation du nombre de défaillances.

L'activité poursuit sa progression

Mesurée par le nombre d'heures rémunérées par les employeurs (hors chômage partiel), l'activité d'avril à juin 2022 en Bretagne dépasse de 5,1 % son niveau d'avant-crise du 2^e trimestre 2019, davantage qu'au niveau national (+3,5 %).

En juillet 2022, l'activité est supérieure de 2,7 % au niveau de juillet 2019 dans la région, là aussi plus qu'en France hors Mayotte (+1,0 %) ► **figure 1**. En Bretagne, l'activité dans l'hébergement-restauration progresse de 10 % par rapport à juillet 2019. À l'inverse, dans l'industrie, l'activité est en dessous du niveau d'avant-crise (-1 %), toujours freinée par la fabrication de matériels de transport (-10 %), du fait des contraintes de production pesant sur l'industrie automobile.

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019 - Bretagne



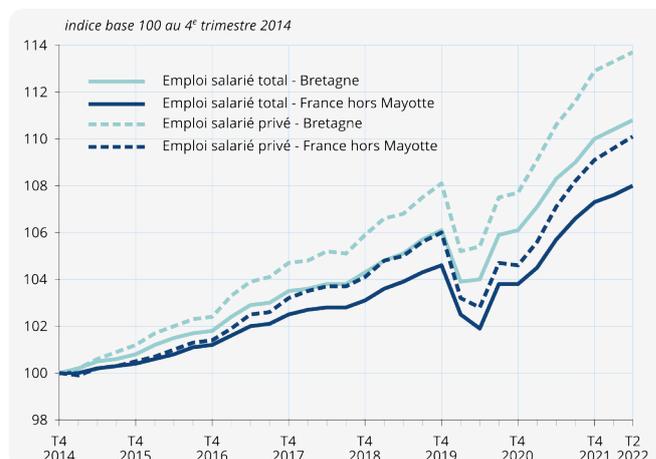
Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Par rapport à juillet 2021, soit sur un an, l'activité en Bretagne est moins soutenue qu'en France (respectivement +0,8 % et +1,8 %), sous l'effet notamment des baisses du nombre d'heures rémunérées par les employeurs dans le transport et entreposage (-3,7 %) et dans la fabrication d'autres produits industriels (-2,2 %).

L'emploi salarié reste dynamique

Entre fin mars et fin juin 2022, l'emploi salarié total progresse de 0,4 % en Bretagne (+5 000 créations nettes d'emploi), comme au 1^{er} trimestre ► **figure 2**. En un an, la hausse s'élève à 2,3 %, soit 29 700 emplois supplémentaires. Parmi ceux-ci, plus de 9 emplois créés sur 10 proviennent du secteur privé. En France

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

hors Mayotte, l'emploi augmente également de 0,4 % au 2^e trimestre 2022 et de 2,2 % en un an.

Par rapport au niveau d'avant-crise de fin décembre 2019, l'emploi salarié total a augmenté de 4,5 % en Bretagne (+55 400 emplois), davantage qu'au niveau national (+3,2 %).

L'emploi intérimaire baisse pour le deuxième trimestre consécutif

Au 2^e trimestre 2022, l'emploi intérimaire baisse de 1,0 % en Bretagne (-400 emplois), après le recul de 2,0 % au 1^{er} trimestre ► **figure 3**. Ce fléchissement au premier semestre 2022 fait suite à un point historiquement haut atteint fin 2021, dans un contexte de difficultés de recrutement persistantes. Sur douze mois, l'emploi intérimaire augmente de 3,3 % (+1 500), porté par une forte accélération au dernier trimestre 2021 (+5,1 %). En France, il baisse de 2,5 % au 2^e trimestre et progresse de 2,2 % en un an. L'emploi intérimaire reste supérieur de 2,7 % à son niveau d'avant-crise dans la région (+1 200) et de 1,6 % en France.

Ventilé par secteur utilisateur, l'emploi intérimaire dans l'industrie est quasi stable (-0,1 %) au 2^e trimestre en Bretagne.

L'agroalimentaire, principal secteur utilisateur d'intérim, affiche une hausse de 3,4 % (+400 emplois). Dans le tertiaire marchand, l'emploi intérimaire recule de 1,4 % (-200), en particulier dans le commerce (-4,9 %, soit -200). La construction recourt de nouveau moins à l'intérim au 2^e trimestre (-1,5 %, soit -100).

En un an, le tertiaire marchand affiche une hausse de 6,1 % (+800 dont +300 dans l'hébergement-restauration) et l'emploi dans l'industrie progresse de 2,0 %. L'emploi intérimaire dans la construction diminue de 0,4 % et s'éloigne de son niveau de fin 2019 (-3,0 %).

L'emploi continue d'augmenter dans le tertiaire marchand hors intérim

Au 2^e trimestre 2022, le **tertiaire marchand hors intérim** continue à porter la majorité des créations nettes d'emploi en Bretagne ► **figure 4**. Dans ce secteur, la hausse s'établit à 0,6 % en trois mois (+3 200 emplois) et à 3,6 % en un an (+18 500 emplois). Elle est légèrement plus élevée au niveau national (+0,8 % ce trimestre et +3,8 % en un an).

Avec 1 100 emplois supplémentaires au 2^e trimestre, le sous-secteur des **services aux entreprises hors intérim** contribue le plus à la hausse du tertiaire marchand hors intérim (+1,0 %). En un an, ce sous-secteur crée 5 300 emplois (+4,9 %). Avec 700 emplois supplémentaires, l'emploi dans l'**hébergement-restauration** ralentit ce trimestre (+1,3 % après +1,8 % au 1^{er} trimestre) et croît de 8,4 % en douze mois (+4 100 emplois). Le secteur de l'**information et communication** et celui des **services aux ménages** gagnent chacun 500 emplois ce trimestre. Dans l'information et la communication, l'emploi accélère légèrement au 2^e trimestre (+1,6 % après +1,4 %), tandis qu'il fléchit dans les services aux ménages (+0,8 % après +1,1 %). En un an, ces deux sous-secteurs affichent une hausse similaire, autour de 5,5 %. L'emploi dans le **commerce** augmente de 0,2 % au 2^e trimestre (+300) et de 2,0 % en un an. Dans le **transport et entreposage**, l'emploi est quasi stable ce trimestre (+0,1 %) et progresse de 0,5 % en douze mois. Il se rapproche de son niveau de fin 2019 (-0,1 %). Les **activités financières et d'assurance** progressent de 0,6 % au 2^e trimestre, tandis que les **activités**

immobilières sont en repli de 0,4 % (après +0,5 % au 1^{er} trimestre). Néanmoins, en un an, la hausse dans l'immobilier est plus élevée que dans la finance et l'assurance (respectivement +2,9 % et +1,7 %).

Au 2^e trimestre 2022, le secteur **tertiaire non marchand**¹ gagne 1 400 emplois supplémentaires en Bretagne (+0,3 %), dont 700 dans l'hébergement médicalisé et l'action sociale (+0,6 %). En un an, il progresse de 0,9 % (+4 100), porté par le sous-secteur de l'enseignement (+2,6 %). Au niveau national, l'emploi tertiaire non marchand augmente à peine au 2^e trimestre (+0,1 %), ce qui porte la hausse à +0,5 % en un an.

En hausse dans l'industrie, l'emploi est quasi stable dans la construction

L'emploi salarié dans l'**industrie** bretonne progresse au 2^e trimestre (+0,3 %, soit 600 emplois supplémentaires), après une stabilité observée au cours des trois premiers mois de l'année. En un an, il croît de 1,4 % (+2 400 emplois). En France, l'emploi industriel affiche la même progression qu'en Bretagne en trois mois (+0,3 %) et augmente de 1,1 % en un an. Il retrouve en France son niveau d'avant-crise, alors que ce dernier est dépassé depuis le 1^{er} trimestre 2021 dans la région (+2,5 % fin juin 2022 par rapport à fin décembre 2019).

L'**industrie agroalimentaire**, qui représente plus de 4 emplois industriels sur 10, est stable au 2^e trimestre après un léger fléchissement au cours des trois premiers mois de l'année. En un an, elle progresse de 0,7 %, soit 500 emplois supplémentaires. La hausse de l'emploi dans la **fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines** fléchit (+0,5 % après +0,9 % au 1^{er} trimestre) mais la progression est de 3,0 % en un an, soit 600 emplois supplémentaires. Dans le secteur de l'**énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage**, l'emploi augmente de 1,1 % au 2^e trimestre et de 2,3 % en un an (+300). Le sous-secteur de la **fabrication de matériels de transport** affiche un rebond ce trimestre (+1,2 % après -0,4 %) et progresse de 0,7 % en un an. C'est le seul secteur industriel à ne pas avoir retrouvé son niveau de fin 2019 (-2,4 %), en lien notamment avec les difficultés d'approvisionnement de l'industrie automobile.

Au 2^e trimestre, l'emploi dans la **construction** est quasi stable en Bretagne (+0,1 %) et stable en France. En un an, avec 2 100 emplois supplémentaires, la région connaît un rythme plus soutenu qu'au niveau national (+2,6 % contre 1,5 %).

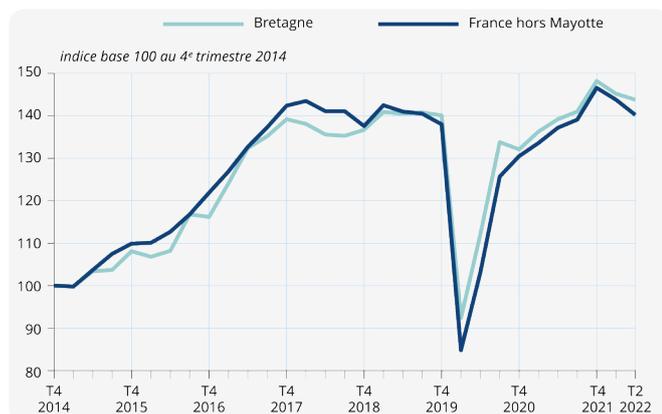
Dans l'**agriculture**, l'emploi salarié affiche un rebond de 0,9 % au 2^e trimestre, tandis qu'il est stable en France. En un an, l'emploi salarié agricole augmente de 4,4 % dans la région, nettement plus qu'au niveau national (+0,1 %).

L'emploi progresse davantage dans le Finistère

Entre fin mars et fin juin 2022, l'emploi salarié dans le Finistère augmente de 0,6 % (+2 000 emplois), plus fortement qu'au niveau régional, en lien avec une baisse moins prononcée de l'intérim

1- Ce secteur comprend l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

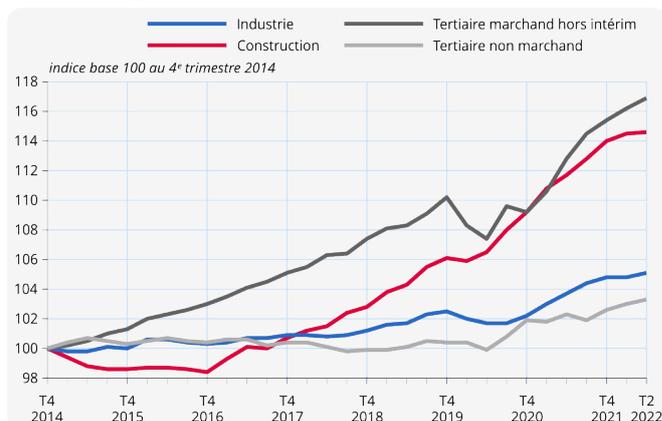
► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolution de l'emploi salarié par secteur - Bretagne



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

dans ce département (-0,5 % contre -1,0 % en Bretagne). En Ille-et-Vilaine, la hausse de l'emploi s'élève à 0,4 % (+1 900), comme la moyenne régionale. Dans le Morbihan, l'emploi augmente de 0,3 %, soit +700 emplois. La construction (+1,0 %) et l'intérim (+0,9 %) compensent le léger fléchissement du secteur tertiaire. Dans les Côtes-d'Armor, la hausse trimestrielle s'établit à 0,2 % (+400), freinée par sa composante intérimaire (-3,7 %).

Entre fin juin 2021 et fin juin 2022, l'emploi augmente de 2,7 % en Ille-et-Vilaine (12 400 emplois supplémentaires), porté par l'intérim (+7,0 %). La hausse de l'emploi dans le Finistère (+7 600) et le Morbihan (+6 000) est identique à celle de la région (+2,3 %). Le Finistère affiche la plus forte hausse annuelle régionale dans l'industrie (+2,2 %). Dans le même temps, l'intérim diminue de 0,5 % dans ce département, contrairement au Morbihan où il augmente de 5,2 %. La hausse de l'emploi dans les Côtes-d'Armor (+3 600) s'élève à 1,8 %, freinée par l'intérim qui baisse de 1,0 % en un an.

Avertissement sur l'emploi salarié

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Accoss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Quasi-stabilité du taux de chômage à un niveau bas

Le taux de chômage en Bretagne, qui s'établit à 5,9 % de la population active au 2^e trimestre 2022, est quasi stable (+0,1 %) ► **figure 5**. Il demeure le plus faible taux des régions françaises devant ceux des Pays de la Loire et de la Corse (6,0 %). Au 2^e trimestre 2022, le taux de chômage est également quasi stable dans chaque département breton. Il est égal à 5,3 % en Ille-et-Vilaine, 5,8 % dans le Morbihan, 6,3 % dans le Finistère et les Côtes-d'Armor. En France hors Mayotte, le taux de chômage se situe à 7,4 % de la population active.

Nouvelle baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En Bretagne, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue de 1,7 % en moyenne au 2^e trimestre 2022, plus qu'en France (-0,8 %). En un an, le recul, de 18,0 %, est plus important dans la région qu'au niveau national (-15,1%).

En intégrant les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B et C), dont le nombre baisse de 2,5 % sur trois mois, la demande d'emploi en catégorie A, B ou C à Pôle emploi au 2^e trimestre 2022 diminue de 2,1 % en Bretagne (-1,7 % en France). En un an, le nombre d'inscrits à Pôle emploi dans la région recule dans les mêmes proportions qu'au niveau national (respectivement -9,1 % et -8,9 %).

Comme au trimestre précédent, le recul du nombre d'inscrits en catégorie A, B ou C bénéficie davantage aux jeunes de moins de 25 ans au 2^e trimestre (-2,9 %) comme en un an (-16,6 %). À l'inverse, il est nettement moins important parmi les personnes

de 50 ans ou plus (-1,7 % au 2^e trimestre, -4,7 % en un an). La baisse du nombre de personnes de 25 à 49 ans inscrites à Pôle emploi est quasi similaire à celle observée dans la région (-2,2 % en trois mois, -9,3 % en un an). En parallèle, le nombre d'inscrits en catégorie A, B ou C depuis plus d'un an, qui représentent 47 % de l'ensemble des inscrits, diminue de 3,8 % au 2^e trimestre 2022 et de 14,2 % en un an.

Parmi les départements bretons, la demande d'emploi en catégorie A, B ou C au 2^e trimestre baisse moins en Ille-et-Vilaine (-1,6 %) qu'ailleurs. En un an, le nombre d'inscrits diminue de 8,4 % dans ce département. La baisse est quasi similaire dans le Finistère (-8,5 %) et les Côtes-d'Armor (-8,9 %). Elle est plus prononcée dans le Morbihan (-10,9 %).

Repli des permis de construire et quasi-stabilité des mises en chantier de logements neufs

De juillet 2021 à juin 2022, 35 700 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce cumul sur douze mois recule de 2,6 % par rapport à celui du trimestre précédent (d'avril 2021 à mars 2022) ► **figure 6**. Le nombre d'autorisations de construire baisse plus fortement dans le Finistère (-5,8 %) et le Morbihan (-4,5 %) qu'en Ille-et-Vilaine (-1,4 %). Seul le département des Côtes-d'Armor affiche une hausse (+2,7 %), plus élevée qu'en France hors Mayotte (+2,1 %).

En un an, 4 800 permis de construire supplémentaires ont été délivrés en Bretagne par rapport au cumul de juillet 2020 à juin 2021. La hausse s'élève à 15,4 % (+14,9 % en France). Elle est particulièrement élevée en Ille-et-Vilaine (+33,2 %) et dans les Côtes-d'Armor (+23,8 %). Le nombre de permis délivrés en un an augmente de 6,4 % dans le Finistère, tandis qu'il baisse de 5,3 % dans le Morbihan.

De juillet 2021 à juin 2022, 28 000 logements ont été mis en chantier dans la région. Ce cumul sur douze mois est quasi stable par rapport à celui du trimestre précédent (-0,1 %), tandis qu'il baisse de 1,5 % en France. En un an, les mises en chantier augmentent plus fortement en Bretagne (+10,4 %) qu'au niveau national (+0,4 %).

L'évolution des mises en chantier est contrastée selon les départements. En Ille-et-Vilaine, elle progresse ce trimestre (+3,1 %) et sur un an (+12,5 %). Dans les Côtes-d'Armor, elle rebondit de 0,6 % sur trois mois et affiche une forte hausse sur un an (+18,3 %). Malgré un repli de 4,5 % dans le Finistère ce trimestre, le nombre de mises en chantier demeure en hausse sur un an (+17,7 %). En revanche, il est en baisse dans le Morbihan sur trois mois (-1,3 %), comme sur un an (-2,7 %).

Avant l'été, la fréquentation des hôtels se rapproche de son niveau d'avant-crise

Avec 2,2 millions de nuitées au 2^e trimestre 2022, la fréquentation des hôtels bretons diminue de 2,5 % par rapport au 2^e trimestre 2019 (-3,3 % au niveau national). Au cours des trois premiers mois de l'année 2022, les baisses étaient de 8,1 % en Bretagne et de 16,5 % en France comparées au même trimestre de 2019. La fréquentation hôtelière au 2^e trimestre des résidents dépasse son niveau d'avant-crise (+1,1 %). Néanmoins, cela ne suffit pas pour compenser la désaffection de la clientèle non résidente (-20,8 %). La fréquentation est en hausse au mois de mai

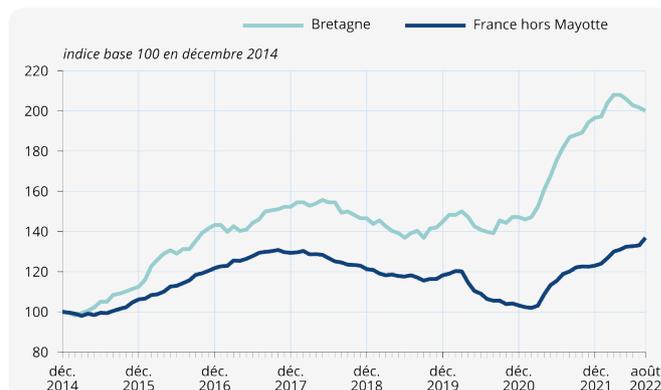
► 5. Taux de chômage



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

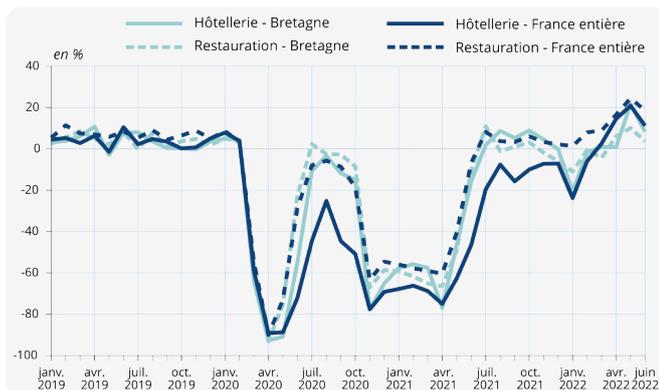
► 6. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

► 7. Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration



Note : pour l'année 2019, l'évolution est calculée par rapport au même mois que l'année précédente. À partir de janvier 2020, l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.
Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2020, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.
Source : DGFP, Insee.

(+7,3 %), contrairement à avril et juin, en retrait par rapport à 2019 (respectivement -8,8 % et -5,6 %).

Le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie au mois d'avril 2022 ► **figure 7** est similaire au même mois de 2019 (+1 %). La situation s'est nettement améliorée en mai (+22 %) et dans une moindre mesure en juin (+8 %). Dans la restauration, les évolutions sont également favorables. La hausse du chiffre d'affaires est de 6 % en avril 2022 par rapport à avril 2019 et atteint +10 % en mai et +4 % en juin.

Créations d'entreprises en baisse, défaillances en hausse

Au 2^e trimestre 2022, 9 500 entreprises ont été créées en Bretagne ► **figure 8**. Ce nombre diminue de 1,6 % par rapport au trimestre précédent sous l'effet d'une baisse dans le secteur de la construction (-16,5%) et celui du commerce, transport, hébergement et restauration (-13,1 %). Les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent plus que celles des autres créations d'entreprises (respectivement -1,9 % et -1,3 %).

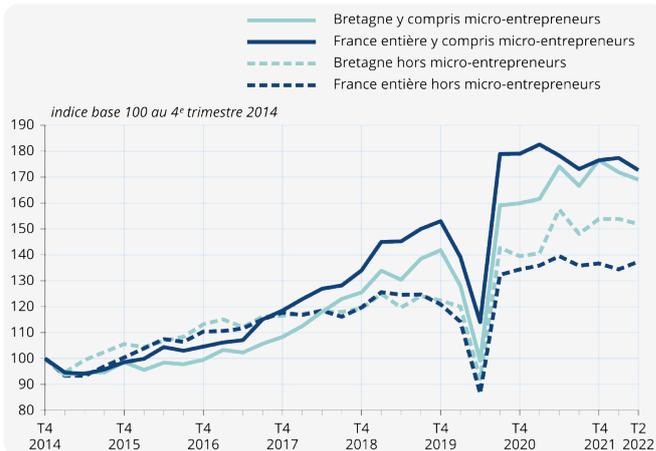
Au niveau national, les créations d'entreprises baissent de 2,6 % en trois mois. Le nombre de nouveaux micro-entrepreneurs se replie (-5,6 %), tandis que celui des autres entreprises nouvellement créées augmente (+2,2 %).

En un an, les entreprises créées en Bretagne diminuent de 2,9 %, une baisse similaire à celle observée en France (-3,1 %). La forte diminution des créations dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration (-26,4 %) concourt à cette baisse. À l'inverse, seul le secteur de l'industrie est créateur d'entreprises (+11,4 %).

Contexte national – En France, l'activité s'est redressée au deuxième trimestre 2022

Après son léger repli en début d'année (-0,2 % au premier trimestre), l'activité française s'est redressée au deuxième trimestre (+0,5 %), tirée par le rebond des secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). La consommation a progressé modérément, atténuée par des achats de biens de nouveau en baisse, en lien avec la hausse continue de l'inflation. Celle-ci s'est située autour de 6 % sur un an pendant l'été et a légèrement diminué en septembre (5,6 % sur un an selon l'estimation provisoire). L'emploi est resté dynamique, porté en partie par l'alternance. Au troisième trimestre, l'activité aurait continué à progresser mais en ralentissant (+0,2 % prévu), bénéficiant encore d'effets de rattrapage dans les services. Compte tenu de l'assombrissement du contexte international, l'activité pourrait marquer le pas en fin d'année.

► 8. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

De juillet 2021 à juin 2022, 1 300 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Bretagne. Après avoir atteint un point bas dans un contexte de mesures étatiques de soutien aux entreprises, les défaillances repartent à la hausse depuis le début de l'année. Elles augmentent de 15,7 % par rapport au cumul observé trois mois plus tôt (d'avril 2021 à mars 2022), après +8,8 % au trimestre précédent. En France, la hausse est moindre (+10,8 %).

En un an, les défaillances sont en hausse en Bretagne (+18,9 %) comme en France (+16,0 %). ●

Jean-Marc Lardoux, Agnès Palaric (Insee)

Contexte international – Les perspectives économiques mondiales s'assombrissent

Plusieurs chocs exogènes ont récemment affecté l'économie mondiale : la guerre en Ukraine qui a exacerbé les difficultés d'approvisionnement, notamment énergétique, les confinements stricts en Chine au printemps et les fortes chaleurs en été. Au deuxième trimestre cependant, alors que l'économie américaine se repliait légèrement, les économies européennes ont bénéficié du rattrapage post-covid, notamment dans les services et le tourisme. Dans un contexte d'incertitudes tant géopolitiques qu'énergétiques, auxquelles s'ajoute le resserrement monétaire en cours, les économies occidentales ralentiraient en fin d'année, voire se replieraient pour les plus affectées par les difficultés d'approvisionnement en énergie.

► Pour en savoir plus

- Insee, « Tableau de bord de la conjoncture : Bretagne », *Chiffres-clés*.
- Insee, « Un automne lourd de menaces pour l'Europe », *Note de conjoncture*, octobre 2022.
- Insee, « Au deuxième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente dans la majorité des régions », *Informations rapides* n° 2022-266, octobre 2022.
- Insee, « Au deuxième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,4 % », *Informations rapides* n° 2022-234, septembre 2022.
- Insee, « Au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage est quasi stable à 7,4 % », *Informations rapides* n° 2022-210, août 2022.

